



Résolution pour danger grave et imminent à la station de France 3 Normandie à Rouen

Les élus du CSE du Réseau France 3, ont été informés ce jour de malaises physiques éprouvés par les salariés de la station de France 3 Normandie à Rouen, au lendemain de l'incendie d'une usine classée Seveso. La station est actuellement touchée par les émanations dont on ignore encore le niveau de toxicité.

Ces manifestations physiques se traduisent par des maux de tête, des étourdissements, voire des vomissements. Des salariés ont manifesté leur angoisse par téléphone auprès d'élus du CSE.

En conséquence, les élus du CSE Réseau France 3 déclenchent ce jour une alerte pour danger grave et imminent, conformément à l'article L.4131-1 du code du travail.

**Adopté à l'unanimité des élus présents.
CFDT, CGT, FO, SNJ et SUD s'associent.**

Lyon, le 27 septembre 2019